

C4

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU CONSEIL DU TRÉSORDIRECTION DES PROGRAMMES

- Forme que doit revêtir le Budget des dépenses
- Forme que doit revêtir les prévisions de dépenses
- Libellé des lois portant affectation de crédits
- Contrôle des affectations de crédits
- Contrôle des années-hommes

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

- Analyse économique des programmes
- Systèmes de mesure de la performance
- Systèmes d'évaluation
- Approbation des organisations financières

DIRECTION DE LA POLITIQUE DU PERSONNEL

- Systèmes de paie
- Classification des agents financiers
- Formation des agents financiers

POLITIQUE ADMINISTRATIVE (MAINTENANT: ADMINISTRATION FINANCIÈRE)

- Toutes les autres questions